

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, 19 juillet 2017

Paquet à 10€ : les buralistes reçus à la Santé

Pascal Montredon, le Président de la Confédération des buralistes, accompagné de Jean-Luc Renaud et de Michel Guiffès, a été reçu ce matin par la Ministre de la Santé. Un rendez-vous au cours duquel Agnès Buzyn a confirmé que le paquet de cigarettes passera progressivement à 10€, mais sans en donner les modalités et le calendrier, en invoquant des arbitrages à venir. Les représentants des buralistes ont fait savoir que l'inquiétude de la profession était en train de monter, et qu'elle se manifesterait durant l'été.

Pascal Montredon, Président de la Confédération des buralistes, accompagné de Jean-Luc Renaud, Secrétaire Général et Michel Guiffès, Trésorier, a été reçu ce matin par Agnès Buzyn au sujet du paquet à 10€. Lors de ce rendez-vous, la Ministre de la Santé a confirmé que le paquet passera progressivement à 10€, mais sans en donner les modalités et le calendrier, en invoquant des arbitrages à venir.

« Si un élément doit ressortir de cet entretien, c'est bien le fait que nous avons été clairs avec la Ministre. Nous lui avons fait part de l'inquiétude qui monte dans les rangs des buralistes, face à ce projet qui ne peut que déstabiliser la profession. Nous lui avons affirmé que cette inquiétude, si elle n'est pas apaisée, se manifesterait durant l'été », précise Pascal Montredon.

Le Président de la Confédération, le Secrétaire Général et le Trésorier ont également demandé à la Ministre de la Santé que le marché parallèle soit enfin pris en compte par la politique de santé publique. « Pour faire baisser la prévalence tabagique, il est nécessaire de prendre en compte les fumeurs dans leur globalité, y compris ceux qui s'approvisionnent en dehors du réseau officiel. Autrement, toute politique contre le tabac est condamnée à échouer », déclare Pascal Montredon. D'autant que 27,1 % du tabac est toujours acheté aux frontières, dans la rue ou sur Internet.

C'est la raison pour laquelle, les buralistes demandent également la mise en place d'un grand plan de lutte contre ce marché parallèle :

Au niveau européen, à partir du moment où il est établi que le tabac est un produit dangereux, il est anormal qu'il puisse circuler librement. « Il faut rétablir des restrictions d'importation de tabac strictes ! », précise le Président de la Confédération.

Au niveau national, il est nécessaire de mettre en place un grand plan de lutte, avec comme principales mesures :

- Un moratoire sur la fiscalité du tabac
- Une coordination entre Douanes, Police nationale, Gendarmerie et la magistrature
- Des campagnes de sensibilisation de l'opinion publique
- Des actions coup de poing aux frontières, sur les circuits de livraison des colis, dans les quartiers où le trafic sévit
- Des conventions avec les expressistes pour refuser le tabac acheté sur Internet
- Des contrôles renforcés auprès des autocaristes organisant des voyages dans les pays voisins
- Renforcement des sanctions : fermeture immédiate d'un commerce vendant des cigarettes de contrebande

Enfin, les représentants des buralistes ont appelé à l'élaboration et à la mise en place d'une harmonisation européenne des politiques de lutte contre le tabagisme. A l'image de ce qu'Emmanuel Macron évoquait lors de la campagne présidentielle.